



Comité Syndical du 17 février 2022 PROCES VERBAL

PÔLE TERRITORIAL
CŒUR ENTRE-DEUX-MERS

L'an deux mille vingt-deux, le dix-sept février à dix-huit heures, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Cœur Entre-deux-Mers dûment convoqué, s'est réuni à Targon.

Date de convocation du Comité syndical : 10 février 2022

Secrétaire de séance : Nathalie ZEFEL

Présents à 18h :

TITULAIRES			SUPPLEANTS		
CDC RURALES DE L'ENTRE-DEUX-MERS					
DALLA LONGA	Marie-France		BOUDON	Chantal	
FAVORY	Jean		SHERIFFS	Colin	
MAULUN	Frédéric	×	GUÉRIN	Éric	
TESSIER	Sylvie	×	LAPUYADE	Arlette	
CDC LES COTEAUX BORDELAIS					
AUBIN	Maryse	×	AVINEN	Marc	
JOUCREAU	Michel	×	BONNIER	Patrick	×
LHOMET	Sylvie		ZIMMERLICH	Julia	
GUERIN	Christine		CHAMPALOU	Karine	
DESTRUEL	Philippe		LE ROUX	Hélène	
CDC RIVES DE LA LAURENCE					
QUENNEHEN	Vincent	×	LA MACCHIA	Bruno	
MARTIN	Lucile	×	YANINI	Daniel	
BORIES	Luc		DA COSTA	Laëtitia	
FAVRE	Emmanuelle	×	KOUTCHOUK	Harrag	×
COTSAS	Pierre		SEVAL	Pierre	
BAGOLLE	Céline		AYAYI	Sylvie	
CDC DES PORTES DE L'ENTRE-DEUX-MERS					
MONGET	Alain	×	ROUGIER	Frédéric	
CHAZALLET	Patrice	×	SCHOMAECKER	Denise	×
ZEFEL	Nathalie	×	CASTAING	Corinne	
GOEURY	Céline	×			
BARRABES	Xavier		DELPONT	André	×
CDC DU CREONNAIS					
ZABULON	Alain	×	MONNERIE	François	×
PAGÈS	Bernard	×	LAFON	Maryvonne	×
CHIRON-CHARRIER	Marie-Antoinette	×	BARTHET-BARATEIG	Romain	
BOIZARD	Alain		JOYEUX	Jean-Luc	

Nombre de délégués en exercice : 24 titulaires

Quorum : 13

Délégués présents (titulaires et suppléants) : 20

Délégués excusés en cours de séance : 0

Délégués représentés : 0 (pouvoir de... à ...)

Délégués représentés en cours de séance : 0 (pouvoir de à - heure)

Suppléant ayant pris part au vote :

CC Coteaux Bordelais : Patrick Bonnier

CC Rives de la Laurence : Harrag Koutchouk

CC Portes E2M : Denise Schomaecker

CC Créonnais : François Monnerie

Préalable

Alain MONGET ouvre la séance. Il accueille

- Francis WILSIUS, Conseiller Régional Référent
- Lionel FAYE, Président CC Portes Entre-deux-Mers
- Xavier MARTIN attaché parlementaire de Monsieur GILLÉ
- Delphine DEBALLE - Conseil aux décideurs locaux - qui nous appuie sur l'élaboration du budget et questions comptables - Direction régionale des Finances publiques (DRFIP) Nouvelle Aquitaine/Département de la Gironde
- Les délégués suivants :
 - o CC Portes Entre-deux-Mers : Patrice CHAZALLET devient titulaire en remplacement de Anne HARRIS, démissionnaire ;
 - o CC Rives de la Laurence : Lucile BORIES titulaire (Sainte-Eulalie) remplace Luc MOREAU

Information :

Présentation de l'accompagnement du Pôle Territorial sur la création de tiers lieux.

Présentation de **la Caucas'Ri d'Albret**, de ses objectifs et actions par les maires de Caumont, Castelmoron d'Albret, Rimons, Saint-Martin du Puy, et Anne Isabelle HENRY, animatrice du tiers lieu. La Caucas'Ri se veut un véritable écosystème intercommunal et rural, une vraie initiative de co-construction et de valeurs partagées entre les maires des quatre communes et le collectif Les Gens d'Albret. Elle intégrera un espace de coworking, des ateliers et une boutique partagée pour des artisans d'art. La création d'une Maison du pain traditionnel, des animations pour favoriser le vivre ensemble, des animations artistiques, culturelles et sportives sont aussi prévues, ainsi que des actions favorisant le développement durable, notamment en lien avec les productions alimentaires locales et le Projet Alimentaire Territorial du Cœur Entre-deux-Mers. Ce projet collectif est accompagné par l'Espace Info Entreprendre du PETR.

Validation du procès-verbal du Comité syndical du 9 décembre 2021

Délib. 01 2022

Le procès-verbal du précédent comité syndical est soumis à approbation. Les délégués peuvent intervenir afin d'apporter des rectifications éventuelles. L'approbation ne donne pas lieu à engagement de discussion.

Ce point n'appelle pas de remarques.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité,

- l'approbation du PV.

1. Débat d'orientations budgétaires 2022 : budget principal

Délib. 02 2022

2. Débat d'orientations budgétaires 2022 : budget annexe EDS

Délib. 01 2022- budget annexe EDS

Cf. Rapport d'orientations budgétaires ci-joint.

Les remarques sont les suivantes :

Sur la présentation par service :

Alain ZABULON : coopérations territoriales. Il serait important d'avoir avec les élus de Bordeaux Métropole une réunion politique de cadrage général sur les orientations communes partagées par les 2 territoires : Bordeaux Métropole et le cœur Entre-deux-Mers. Ensuite, il conviendra de travailler sur les fiches actions.

Nathalie ZEFEL : ACP, on devait travailler en comité de pilotage sur le règlement d'intervention.

Bernard PAGÈS : la Région nous a demandé un diagnostic économique de territoire. Il fallait pour l'ACP que les Cdc aient toutes conventionné. Nous avons fait une réunion technique pour faire le dossier de candidature. Dès que le dossier est validé par la Région, nous travaillerons ensemble ensuite sur le règlement d'intervention en lien avec les Cdc.

Emmanuelle FAVRE : pourquoi +400 actes pour le service Droit des Sols. La dématérialisation, quel est son impact ?

Frédéric MAULUN : c'est le nombre d'actes supplémentaires traités en 2021 qui est inclus dans le calcul de la cotisation 2022. Aujourd'hui, on est en train de former les communes sur l'outil de dématérialisation. Par la suite, nous verrons si la dématérialisation fait ou non gagner du temps.

Budget principal du Pôle :

Alain MONGET : Si nous avons moins de financement d'ingénierie, cela aura une répercussion sur le devenir de notre ingénierie mutualisée. Il n'y a pas de dynamique de territoire sans ingénierie. C'est le marqueur du développement d'un territoire. Pour le Pôle et ses Cdc, l'ingénierie est un élément stratégique. Son niveau de financement aura un impact sur la dynamique que l'on souhaite pour notre territoire.

Certes nous sommes un territoire avec une dynamique économique, mais nous sommes un territoire fragile sur un certain nombre de thématiques.

Lionel FAYE : je me félicite que le Pôle maintienne la cotisation à 3,10 euros pour cette année car les Cdc ont à financer beaucoup de structures.

Alain MONGET : il faut que l'on ait un temps d'échange sur la trajectoire budgétaire pour le mandat. Il faut que l'on ait un débat serein pour voir où l'on veut aller collectivement.

Alain ZABULON : c'est bien d'avoir stabilisé cette année la cotisation. Le développement des missions est une bonne chose. Maintenant la cotisation augmente car la population augmente. Nous sommes sensibles à ce temps de travail pour poser les missions du Pôle et les cotisations.

Le Pôle est une instance qui permet de collaborer entre territoires.

Budget annexe EDS :

Lionel FAYE : nous avons eu raison de le rattacher au Pôle, le service est très présent, il faut le féliciter. Il est agréable de travailler avec ce service

Maryvonne LAFON : quel est le coût d'une DP ?

Hélène BANCELIN : Un PC coûtera environ 139 euros. Une DP coûtera environ 83 euros.

Frédéric MAULUN : le choix avait été fait de traiter l'ensemble des actes afin de s'assurer de la sécurité juridique des actes qui suivent.

Monsieur WILSIUS : je suis favorable à ce qu'on maintienne cette ingénierie sur le territoire car c'est un moyen de développement. Il faut que le contrat de territoire concerne toutes les Cdc. Donc il faut que l'ensemble des Cdc fassent remonter ses projets.

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité :

- **Validation** de la tenue du débat et de l'existence du rapport sur la base duquel se tient le DOB pour le budget principal
- **Validation** de la tenue du débat et de l'existence du rapport sur la base duquel se tient le DOB pour le budget annexe EDS

Ajustement de la délibération « demande de subvention 2022 Région : chef de projet économie » prise lors du comité syndical du 9 décembre 2021 Délib. 03 2022

Les services de la région Nouvelle-Aquitaine proposent de subventionner le poste de chef de projet économique sur 1 ETP au lieu de 0.5 ETP (comité syndical du 9 décembre 2021).

Considérant les dépenses et le plan de financement de l'opération :

Plan de financement prévisionnel 2022 Chef de projet économie (0,9ETP)			
Postes de dépense	Conseil Régional	autofinancement	dépense totale prévisionnelle
Chef de projet économie 0,9 ETP	24 730,50	24 730,50	49 461,00

Après en avoir délibéré, les membres du Comité syndical décident à l'unanimité :

- **d'autoriser** le Président à déposer une demande de subvention pour l'opération citée ci-dessus,
- **de valider** le plan de financement de l'opération citée ci-dessus,
- **d'autoriser** le Président à signer les documents relatifs à cette opération.

Liste des décisions du Président

Décision n°2022.01.01 - Ouverture d'une ligne de trésorerie – budget principal

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.